

Fernand **BOUYSSOU**
Professeur agrégé de Droit Public
Avocat honoraire

Avocats associés ■

Sandrine **BOUYSSOU**
Diplômée de l'Institut d'Études Politiques
et de l'Institut de Droit Public des Affaires
DESS Urbanisme & Construction
Spécialités :
Droit Public
Droit de l'Urbanisme

Christine **TEISSEYRE**
DEA Droit Privé
DESS Urbanisme & Construction
Spécialité :
Droit de l'Expropriation

Frédéric **DUNYACH**
DEA Droit Public
DESS Droit Processuel
Spécialités :
Droit public
Droit de l'Urbanisme

Arnaud **IZEMBAR**
Docteur en Droit Public
DEA Politiques Publiques
DESS Urbanisme & Construction
Spécialité :
Droit de l'Environnement

Thomas **SIRE**
DEA Droit des Contrats Privés & Publics
DESS Urbanisme & Construction

Noémie **LECARPENTIER**
MASTER II de Contentieux Public

Vincent **MALBERT**
Diplômé de l'Institut de Droit Public des Affaires
MASTER II de Contentieux Public

Avocats ■

Maylis **ABADIE-DE MAUPEOU**
Diplômée de l'Institut de Droit Public des Affaires
MASTER II de Contentieux Public

Paul-Louis **BONNEL**
MASTER II de Droit Public des Affaires
DU Droit de L'Union Européenne

Alexandre **CHEVALLIER**
MASTER II Droit des libertés
MASTER II Droit public des affaires

Mélanie **MARTINEZ**
MASTER II de Contentieux Public

ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER ÉCRIVEZ

Monsieur le Commissaire Enquêteur
Mairie de NARBONNE
Direction de l'Urbanisme
CS 80823
11785 NARBONNE cedex

4 avril 2025

LR/AR N° 1A 196 676 1979 1

Transmis également par courrier électronique : enquetepublique-narbonne-plu-pda@démocratie-active.fr

AI/

AFF : Enquête Publique – Révision du PLU

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je me permets de revenir vers vous au nom de mes clients, Monsieur Jacques BOSCARY et de la SCI L'OREE DES PINS.

Je vous ai adressé le 26 mars 2025 des observations pour le compte de mes clients.

Or, je constate avoir commis une erreur dans l'intitulé de l'affaire (il a été indiqué « 3^{ème} modification du PLU » au lieu de « Révision du PLU »).

Je vous confirme donc que les observations transmises le 26 mars 2025 concernaient bien le projet de révision du PLU. A toutes fins utiles, vous trouverez ci-joint, les observations en question, avec la correction manuscrite de l'affaire visée en référence.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, à l'expression de mes plus sincères salutations.

Pour la SCP,
Arnaud IZEMBAR